

Prix

Les prix repartent à la hausse en 2017

En Guyane, la moyenne des prix à la consommation est en augmentation par rapport à 2016. Les tarifs de l'énergie, de nouveau à la hausse, s'ajoutent à l'augmentation des prix des services pour élever le niveau général des prix.

Matthieu CORNUT, Insee

En 2017, l'indice moyen des prix à la consommation est en hausse de 0,8 % par rapport à celui de 2016.

Cette augmentation entre les deux exercices résulte de la hausse conjointe des tarifs des services, de l'énergie et des produits alimentaires. Alors que les prix sont restés stables pendant trois ans, l'inflation en 2017 est similaire à celle observée en Guadeloupe et supérieure à celle observée en Martinique. Les prix augmentent moins qu'en métropole (+ 1 %).

Forte contribution des services à l'inflation

Le secteur des services, dont les prix moyens sur 2017 sont supérieurs à ceux de 2016 de 1 %, contribue de manière importante à la hausse globale des prix en Guyane. Cette prépondérance résulte du poids du secteur dans la consommation des ménages guyanais, puisqu'il en représente 45 %.

Les services de transports sont ceux qui augmentent le plus (+ 4,8 %). Cependant, certains mois se caractérisent par de très fortes baisses : - 15 % en janvier et - 23 % en septembre. À l'inverse, les mois de juin (+ 15 %), juillet (+ 31 %) et décembre (+ 13,3 %) ont largement contribué à la hausse moyenne sur l'année 2017. Cette forte saisonnalité des prix des transports est liée aux prix des billets d'avion, plus élevés en période de vacances. Les services de

santé (+ 3 %) contribuent à eux seuls au quart de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuls services dont les tarifs sont en baisse sont les services de communications, en recul de 2,1 %.

Les tarifs pétroliers repartent à la hausse

Contrairement aux années précédentes (- 3,7 % en 2015 et - 3,5 % en 2016), les tarifs de l'énergie et plus particulièrement des produits pétroliers sont en hausse, respectivement de 3,3 % et 5,1 %. Comme aux Antilles, cette augmentation apparaît dès le mois de janvier, partiellement rattrapée durant l'année. Une nouvelle hausse surgit au dernier trimestre. À l'exception des mois de juillet et octobre, les tarifs énergétiques ont été supérieurs à ceux observés un an auparavant durant toute l'année.

Les produits alimentaires nourrissent peu l'inflation

Le prix moyen des produits alimentaires a augmenté de 0,6 % par rapport à l'année 2016 mais influence très peu le niveau général des prix. Les produits alimentaires représentent seulement 16 % de la consommation totale des ménages guyanais. À période équivalente, les denrées alimentaires sont restées plus chères en 2017 qu'en 2016 tout au long de l'année.

Les produits frais, dont les prix augmentent en moyenne de 2,6 %, n'ont aucun impact sur le niveau général des prix en Guyane.

Stabilité des prix des produits manufacturés

En moyenne, les prix des produits manufacturés sont restés les mêmes qu'en 2016. Ces produits ont subi très peu de variations au cours de l'année. Cette stabilité masque des disparités selon le type de produits : alors que les prix de l'habillement, des chaussures et autres produits manufacturés augmentent légèrement, les prix des produits de santé sont en recul de 3,2 %.

Pas de relevés des prix en avril 2017

Les mouvements sociaux qui ont paralysé la Guyane pendant plusieurs jours n'ont pas permis de relever les prix entre le 27 mars et le 22 avril 2017. Cependant, la méthodologie de l'indice des prix à la consommation permet, par des techniques statistiques d'imputation, de faire face à des prix manquants en s'appuyant sur les évolutions constatées pour les prix observés. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des prix non observés en Guyane (près de 80 % des relevés de prix habituels), l'indice des prix à la consommation de la Guyane d'avril a été considéré comme n'étant pas d'une qualité suffisante pour être publié. L'impact sur l'indice des prix à la consommation de la France entière est en revanche négligeable car la Guyane ne représente que 0,2 % du poids de cet indice.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice. Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308#consulter>

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guyane : <https://www.insee.fr/fr/recherche?q=indices+des+prix+guyane&debut=0>

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guyane en 2017 (en indice et en %)

Regroupements	Pondérations 2017	Indices moyens 2016	Indices moyens 2017	Variation 2017/2016 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2017 (en point)
Alimentation	1 596	100,8	101,4	0,6	0,1
Produits Frais	162	104,9	107,6	2,6	0,0
Alimentation hors produits frais	1 434	100,1	100,6	0,5	0,1
Tabac	161	99,6	101,8	2,2	0,0
Produits manufacturés	2 930	99,5	99,5	0,0	0,0
Habillement et chaussures	663	100,5	100,7	0,2	0,0
Produits de santé	417	97,2	94,1	-3,2	-0,1
Autres produits manufacturés	1 850	99,6	100,2	0,6	0,1
Énergie	789	96,5	99,7	3,3	0,3
Produits pétroliers	572	92,9	97,6	5,1	0,3
Services	4 524	100,1	101,1	1,0	0,4
Loyers et services rattachés ⁽¹⁾	1 239	100,3	101,0	0,7	0,1
Services de santé	565	100,1	103,1	3,0	0,2
Services de transports	305	88,7	93,0	4,8	0,1
Services de communications	390	100,3	98,2	-2,1	-0,1
Autres services ⁽²⁾	2 025	101,8	102,5	0,7	0,1
Ensemble	10 000	99,9	100,7	0,8	0,8

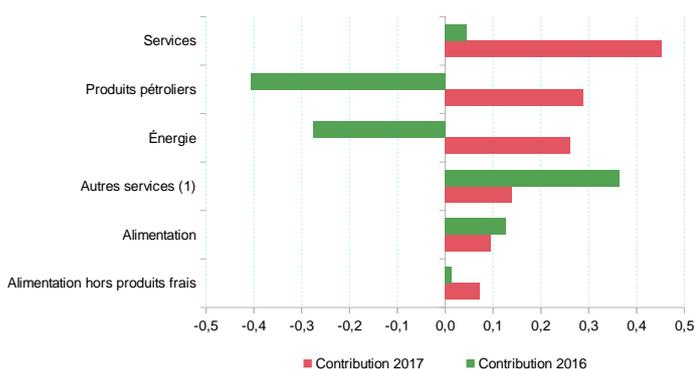
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les services favorisent l'inflation

Contributions des postes à l'évolution générale des prix (en point)

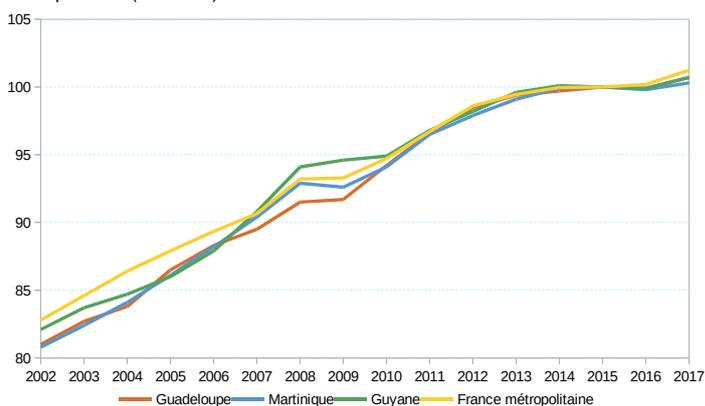


(1) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 En moyenne, une relative stabilité des prix

Évolution des prix entre 2002 et 2017 aux Antilles Guyane et en France métropolitaine (en indice)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.